



Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le

ID : 064-216401471-20250414-140425DCM01\_02-BF

Extrait du registre des délibérations

S<sup>2</sup>LOW

## Du Conseil Municipal

Séance du 14 avril 2025

Nombre de conseillers en exercice : 23  
Nombre de conseillers présents : 20  
Nombre de conseillers ayant donné procuration : 1

Convocation adressée le 10/04/2025  
Affichée le 10/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quatorze du mois d'avril à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de séance, en session ordinaire, sous la présidence de Pascal JOCOU.

Présents : Murielle BARCOS, Benoît BROUCARET, Christine CHEVERRY PALUAT, Alain ÇUBURU, Mikael DACHARY, Marie DASSÉ, Carole DAVID, Sylvie DUBREUIL ELISSALDE, Eric HIRIART URRUTY, Alain ITHURBIDE, Pascal JOCOU, Marie JULLIAN, David LARREGUY, Patricia LARRONDE, Sébastien LASSEGUETTE, Pierre OLÇOMENDY, Jorge RAMIREZ, Christophe SAINT-PIERRE, Fabienne SALLABERRY, Stéphanie SIBERCHICOT.

Absents ou excusés : Vanessa BEAU (procuration à Mikael DACHARY), Fabienne ETCHEGARAY, Véronique SANCHEZ,

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Sylvie DUBREUIL ELISSALDE

### DCM01 : Compte financier unique 2024 – Local commercial

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable

M. le Maire s'étant retiré au moment du vote pour laisser la présidence à Mme Patricia LARRONDE, 1<sup>ère</sup> Adjointe pour permettre à l'assemblée de le voter.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2024

#### Fonctionnement

##### Dépenses

Prévu : 24 689.00 €

Réalisé : 23 683.99 €

##### Recettes

Prévu : 24 689.00 €

Réalisé : 24 688.99 €

Résultat : 1 005.00 €

#### Investissement

##### Dépenses

Prévu : 2 667.28 €

Réalisé : 0.00 €

##### Recettes

Prévu : 2 667.28 €

Réalisé : 2 667.28 €

Résultat : 2 667.28 €

**Résultat global : 3 672.28 €**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme.



Le Maire,  
Pascal JOCOU